

PROJET DE LOI

adopté

le 18 décembre 2012

N° 52
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant l'approbation de l'accord-cadre entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la **République de Maurice** sur la **cogestion économique, scientifique et environnementale** relative à l'île de **Tromelin** et à ses espaces maritimes environnants.*

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 299 (2011-2012), **143** et **144** (2012-2013).

Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord-cadre entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Maurice sur la cogestion économique, scientifique et environnementale relative à l'île de Tromelin et à ses espaces maritimes environnants (ensemble deux annexes et trois conventions d'application), signé à Port-Louis le 7 juin 2010 (1).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 18 décembre 2012.

Le Président,

Signé : Jean-Pierre BEL

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 299 (2011-2012), Sénat.